

LE TAUX DE CRIMINALITÉ

La criminalité baisse. Après 30 ans de hausses ininterrompues, le taux de criminalité se décide enfin à descendre et nous en sommes encore aux toutes premières ébauches d'explication concernant ce phénomène « nouveau ». Comme l'a constaté Ouimet (2001), les recherches montrent une baisse généralisée en Amérique du Nord entre les années 1991 et 1999. Cette tendance a été constatée notamment par Sylvain Tremblay (1999) au Canada, lorsqu'il montre que le pays a connu en 1998 sa septième baisse de criminalité consécutive, atteignant son plus bas sommet depuis 1979. La situation a également été constatée dans la province de Québec (Ouimet, 2001).

Nous essaierons donc de déterminer les tendances récentes (soit de 1990 à 1999) de la criminalité dans la région de Québec et dans déterminer le sens, en étudiant le taux de criminalité. Notre analyse se limitera à sept types de crimes seront et nous tenterons de comparer la tendance de la région administrative de la Capitale-nationale avec les tendances canadiennes et québécoises. De plus, nous effectuerons notre analyse en utilisant les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) recueillies par les corps de police de la région administrative de la Capitale-nationale pour la période à l'étude.

Le taux de criminalité

Le taux de criminalité¹ est l'une des mesures d'analyse les plus reconnues et les plus régulièrement utilisées. Depuis le début des années 1990, le taux de criminalité est en diminution au Québec et au Canada (Tremblay, 1999; Ouimet et Tremblay, 1993). Afin de déterminer la tendance spécifique à la région de Québec, nous diviserons le nombre de crimes en sept grandes catégories régulièrement utilisées par les chercheurs soit les homicides, les agressions sexuelles, les voies de fait, les vols qualifiés, les introductions par effraction, les vols de véhicules moteurs ainsi que les infractions relatives aux drogues.

Comme nous aurions pu le prévoir, les crimes contre la propriété ont un taux de criminalité beaucoup plus élevé que les crimes contre la personne. Comme le démontre le tableau 1, le taux des introductions par effraction est de 3 à 5 fois plus élevé que les voies de fait. Pour ce qui est du taux d'homicide, un des crimes les plus socialement redouté, sur la période de dix (10) ans, il était en moyenne de 1,7 crimes par 100,000 habitants. Concrètement, le tableau 1 montre qu'il y avait de 7 à 14 homicides sur le territoire de la région de Québec annuellement de 1990 à 1999. Pour ce qui est du taux de criminalité pour les voies de fait, il est en moyenne de 384,4 crimes par 100,000 habitants, ce qui en fait le crime de violence le plus fréquent. De plus, le taux de criminalité pour les voies de fait est resté sensiblement le même durant la période à l'étude (figure 1). Par contre, les autres catégories de crime ne démontrent pas la même stabilité dans leur taux de criminalité. En effet, exception faite des agressions sexuelles qui globalement sont demeurées stables, la majorité des types de crime ont vu leur taux de criminalité fluctuer. Par exemple, de 1990 à 1991, le taux de criminalité pour les introductions par effraction, le type de crime contre la propriété le plus fréquent, a augmenté légèrement mais, de 1991 à 1999, il est possible de dénoter une baisse importante du taux de criminalité, soit de 1877,2 crimes par 100,000 habitants à 895,7 crimes par 100,000 habitants (Figure 1). On dénote le même type de baisse pour ce qui est de taux de criminalité pour les vols qualifiés qui sont passés de 149,4 crimes par 100,000 habitants en 1991 à 69,6 crimes par 100,000 habitants en 1999, soit plus de la moitié.

¹ Le taux de criminalité se mesure avec le nombre de crime pour un secteur et une période de temps déterminés divisé par la population totale du secteur. On multiplie ensuite par cent milles (100,000).

Par contre, le vol de véhicules à moteur voit son taux de criminalité se modifier pour donner graphiquement un effet ondulatoire ; atteignant ces deux sommets en 1992, avec 429,6 crimes par 100,000 habitants, et en 1996, avec 453,8 crimes par 100,000 habitants. Il faut cependant noter la hausse radicale du taux de criminalité pour la catégorie des infractions relatives aux drogues. En effet, de 1990 à 1999, le taux de criminalité pour ce type de crime est passé de 78,4 crimes par 100,000 habitants à 373,0 crimes par 100,000 habitants, soit une augmentation d'environ 375%.

Tableau 1 : Taux de criminalité (par 100,000 habitants)

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	2,2	42,0	362,3	132,8	1702,8	355,6	78,4
1991	1,6	45,1	359,1	149,4	1877,2	459,5	126,4
1992	1,1	52,3	407,3	135,6	1710,8	429,6	139,2
1993	2,0	49,7	413,8	126,6	1690,4	402,9	144,3
1994	1,2	47,2	393,6	125,5	1408,7	352,2	142,6
1995	1,2	46,2	442,6	114,0	1396,6	400,2	185,2
1996	2,0	43,6	396,9	114,8	1644,4	453,8	262,4
1997	2,0	46,5	367,8	95,8	1351,4	435,0	268,3
1998	2,2	46,5	338,6	68,8	1174,1	368,6	259,5
1999	1,7	41,8	362,6	69,6	895,7	305,8	373,0

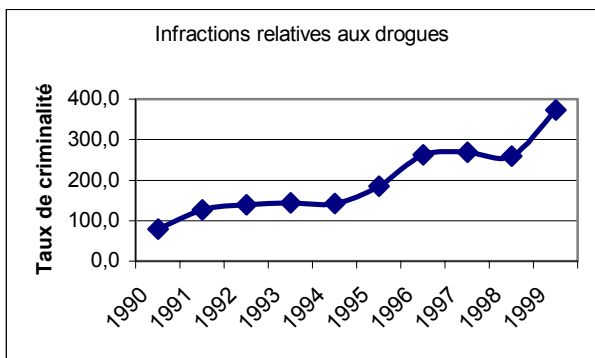
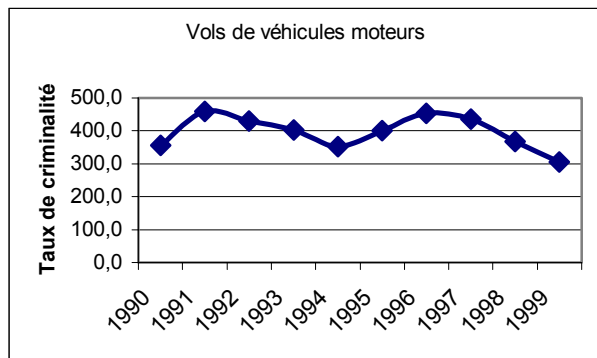
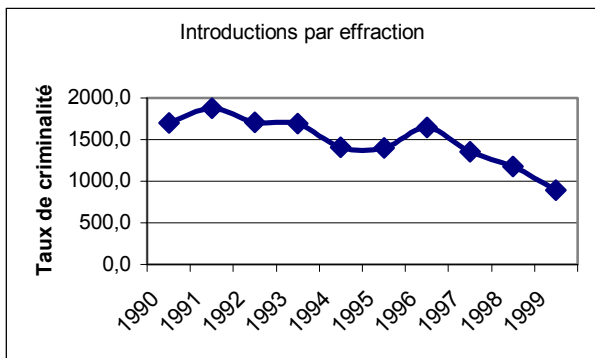
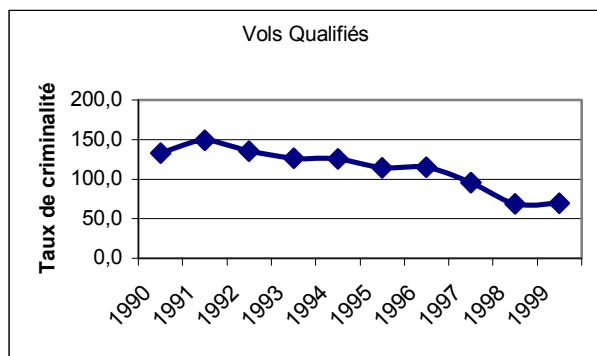
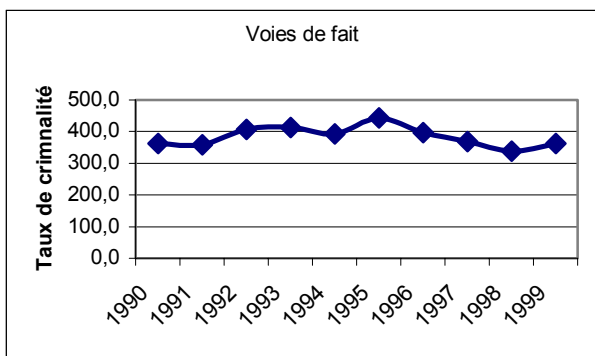
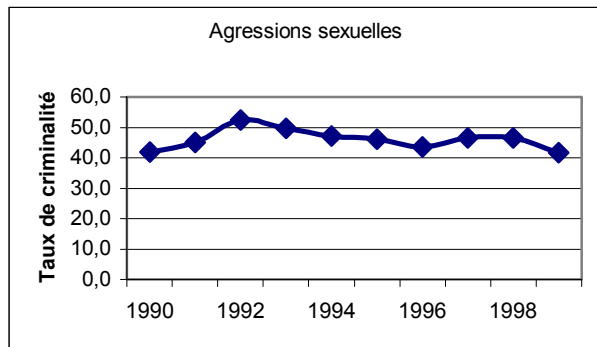
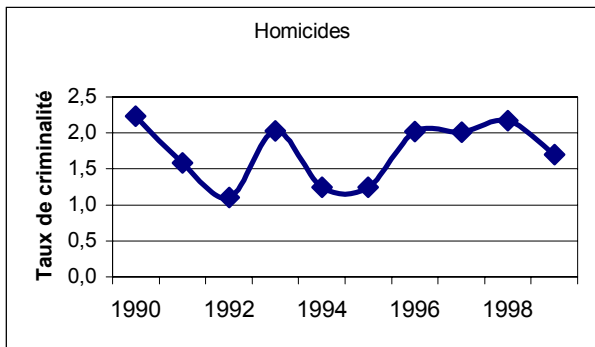
Un point ressort de l'analyse des mesures du taux de criminalité est le fait que les infractions relatives se retrouvent dans classe à part des autres. En effet, alors que la majorité des crimes étudiés enregistrent des baisses ou une stabilisation de leurs taux, les infractions relatives aux drogues démontrent une hausse impressionnante de leurs taux de criminalité dans la région et ce, dans une courte période de dix (10) ans. Cette hausse, enregistrée également au Canada par Tremblay (1999), pourrait s'expliquer par des changements de la part des forces policières dans leur gestion du problème de la drogue. Mais est-ce qu'une approche plus agressive de la police peut justifier cette hausse ? Des recherches plus spécifiques sur la police et la coïncidence temporelle de leurs actions sur les fluctuations des taux de criminalité sont nécessaires pour y répondre.

Un mot maintenant sur la comparaison du taux de criminalité trouvé pour la région administrative 03 et celui pour l'ensemble du Québec. Le constat est que la région suit les tendances provinciales de baisse généralisée de la criminalité. Ouimet (2001) montre que les taux de criminalité pour 6 des 7 sept catégories de crimes

présentés ici ont baissé au Québec entre 1991 et 1999 et ce, dans des proportions allant de 16% (vols de véhicules moteur) à 40% (vols qualifiés). Le seul crime non mentionné par Ouimet au sujet des baisses des taux, soit la catégorie « infractions relatives aux drogues », représente aussi le seul pour lequel la région de la Capitale-Nationale a enregistré une hausse. Les données de la province et de notre région se compare donc bien sur plusieurs aspects. Seuls les voies de fait qui sont demeurés constants pourraient montrer une évolution différente, mais le portrait global en demeure inchangé.

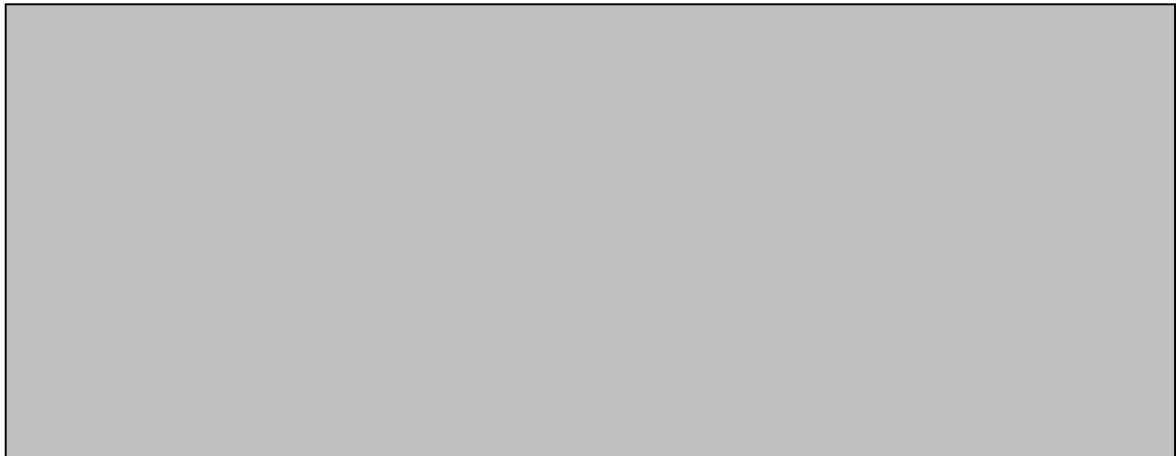
En bref, ce que l'on doit retenir au sujet du taux de criminalité de la Capitale-Nationale est qu'il subit une chute dans les années 1990-1999. Cette baisse, rapportée également pour l'ensemble du Québec par Ouimet (2001), peut s'expliquer selon lui par divers facteurs, notamment l'importance démographique du groupe d'âge le plus criminalisé soit les 15-35 ans qui a diminué au cours de ces années. C'est ce que nous retiendrons pour le moment.

Figure 1 : Taux de criminalité (par 100,000 habitants)



Bibliographie

- Ouimet, M. (2001). « Réflexions sur la baisse de la criminalité au Québec ». Conférence d'ouverture au 30e congrès de la Société de criminologie du Québec.
- Ouimet, M. et Tremblay, P. (1993) « Commentaires sur la criminalité » dans *Statistiques 1992 : Criminalité et application des règlements de la Circulation*, Ministère de la Sécurité Publique, Québec.
- Tremblay, S. (1999). « Statistiques de la criminalité au Canada, 1998 ». Bulletin Juristat. Vol. 19, no 9.



ANNEXE

Taux de criminalité : Nombre de crimes

Année	Homicide	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	14	263	2269	832	10664	2227	491
1991	10	285	2267	943	11852	2901	798
1992	7	333	2592	863	10888	2734	886
1993	13	319	2655	812	10846	2585	926
1994	8	304	2533	808	9066	2267	918
1995	8	297	2847	733	8983	2574	1191
1996	13	281	2558	740	10598	2925	1691
1997	13	300	2373	618	8720	2807	1731
1998	14	300	2184	444	7574	2378	1674
1999	11	270	2343	450	5787	1976	2410

Mise en accusation : Nombre d'accusés

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	11	140	1259	344	1212	396	484
1991	9	138	1342	373	1377	479	672
1992	9	148	1463	318	1267	364	749
1993	4	159	1481	309	1154	434	763
1994	5	155	1445	287	1028	204	821
1995	15	130	1549	260	921	368	1046
1996	17	124	1404	272	1246	420	1345
1997	9	137	1180	194	902	383	1284
1998	7	141	1076	165	888	305	1558
1999	5	151	1164	158	674	228	1359

Féminité : Nombre de femmes

Années	Homicides	Voies de fait	Agressions sexuelles	Vols qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	0	84	1	8	19	6	37
1991	0	88	1	11	22	8	74
1992	2	93	3	18	32	3	108
1993	0	103	1	11	20	8	69
1994	1	112	0	6	31	2	63
1995	3	108	4	12	26	3	141
1996	1	81	2	23	44	10	102
1997	1	84	4	8	21	6	112
1998	1	65	3	11	24	9	151
1999	2	98	1	9	22	6	126

Taux d'accusation des femmes (par 100,000 habitants)

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules à moteur	Infractions relatives aux drogues
1990	0,00	0,00	0,38	0,03	0,09	0,02	0,16
1991	0,00	0,01	0,35	0,04	0,13	0,04	0,28
1992	0,01	0,01	0,40	0,07	0,13	0,02	0,42
1993	0,00	0,00	0,43	0,06	0,11	0,03	0,33
1994	0,00	0,00	0,48	0,02	0,14	0,01	0,27
1995	0,01	0,01	0,45	0,05	0,10	0,03	0,57
1996	0,00	0,01	0,37	0,09	0,18	0,06	0,44
1997	0,00	0,02	0,37	0,03	0,10	0,03	0,46
1998	0,00	0,01	0,33	0,04	0,12	0,04	0,67
1999	0,01	0,00	0,47	0,03	0,12	0,03	0,59

Délinquance juvénile : Nombre de juvéniles

Année	Homicides	Agressions sexuelles	Voies de fait	Vols Qualifiés	Introductions par effraction	Vols de véhicules moteurs	Infractions relatives aux drogues
1990	0	24	199	42	307	142	61
1991	1	18	175	64	463	211	53
1992	0	24	242	63	424	122	85
1993	0	31	172	33	418	142	208
1994	0	32	213	27	342	81	214
1995	0	20	310	35	343	91	221
1996	0	16	308	43	419	150	309
1997	3	40	291	40	359	115	348
1998	0	31	282	28	355	112	387
1999	0	36	291	28	253	71	433

Taux de criminalité global de la région de Québec (pour le plaisir)

